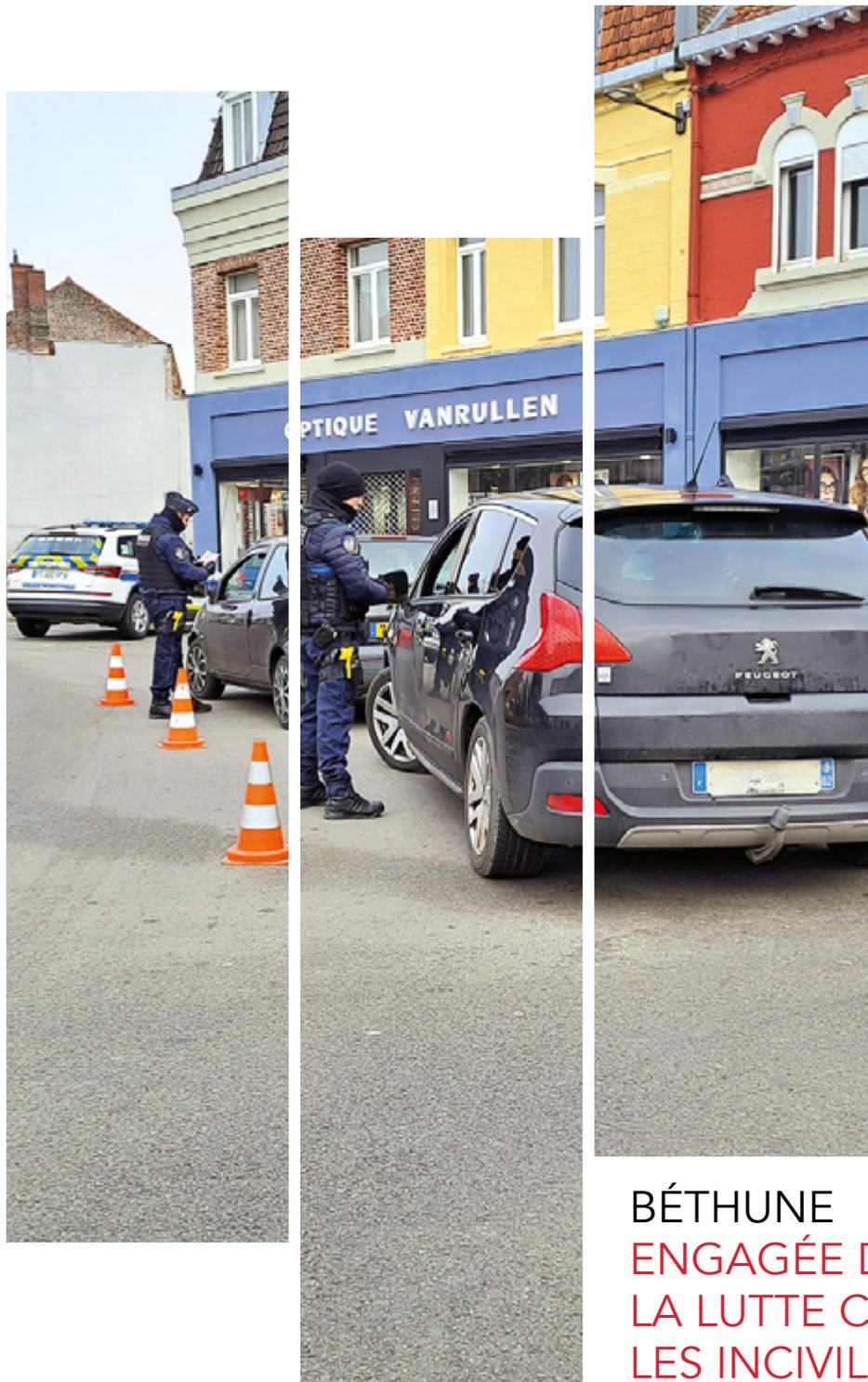


BÉTHUNE MAG

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE BÉTHUNE
VILLE COLLABORATIVE, DURABLE ET INNOVANTE

MARS 2025 | N°09



BÉTHUNE
ENGAGÉE DANS
LA LUTTE CONTRE
LES INCIVILITÉS

4-7

VOUS
Y ÉTIEZ

8-9

VOEUX
DU MAIRE

10-11

NOTRE
CADRE DE
VIE

13-16



DOSSIER

17

VOTRE VILLE
EN ACTION

18

SI ON
SORTAIT

21



PATRIMOINE

4-7 VOUS Y ÉTIEZ

- La cité de Noël et les quartiers d'hiver
- Soirée des bénévoles
- Station B : l'enseigne est posée
- Fête de Noël des structures multi-accueil
- Solidarité envers Mayotte
- 43^{ème} open international d'échecs
- 10^{ème} édition du cyclo-cross
- Les équipes de la Ville mobilisées dans le cadre de l'épisode de neige
- "Un fragment d'art" à la Chapelle
- Nuits de la lecture
- Concert du nouvel an
- Atelier d'écriture à la médiathèque Buridan
- Béthune Jeunes Talents : une soirée exceptionnelle
- Bourse aux reptiles d'hiver
- Run & Bike : défi sportif en duo

8-9 VŒUX DU MAIRE

- Projet 2025 : Béthune poursuit son développement
- Les 4 priorités 2025

10-11 NOTRE CADRE DE VIE

- Remise en état des trottoirs de la rue Ernest Renan
- Le boulevard Vauban se transforme
- Des chantiers d'entretien des berges et de remplacement des conduites d'eaux pluviales
- La cité-jardin poursuit son évolution
- La Ville mobilisée contre les nuisibles
- Les rues du Rabat et du Turbeauté entièrement rénovées

12 SI ON SURFAIT

13-16 DOSSIER

Béthune engagée dans la lutte contre les incivilités

17 VOTRE VILLE EN ACTION - Solidarité

18-19 SI ON SORTAIT

- Foire de Printemps
- Carnaval
- Election de miss Béthune

20 DANS MON QUARTIER

Bienvenue aux nouveaux commerçants

21 HISTOIRE

Le grand retour du carnaval à Béthune

22 ON VOUS INFORME

23 EXPRESSION POLITIQUE



BÉTHUNE MAG ÉVOLUE !

Quand vous verrez l'icône : rendez-vous sur la version numérique de votre magazine afin de profiter d'options de lecture supplémentaires !



Chères Béthunoises, chers Béthunois,

L'année est déjà bien entamée et de nombreuses actions, que j'ai eu plaisir à vous annoncer lors de la cérémonie des vœux, sont déjà engagées, à commencer par la renaturation de l'espace public pour répondre aux enjeux de transition écologique et rendre la Ville plus verte.

Avec mes collègues élus, nous avons à cœur de continuer à améliorer votre qualité de vie, ce qui passe par une série d'opérations d'embellissement de nos rues et de nos quartiers. Ces aménagements, qui seront complétés par de nombreux travaux de requalification de voiries et de trottoirs, s'inscrivent dans le droit fil de l'une de nos 4 priorités: le cadre de vie et la transition écologique. Les 3 autres concernent la santé-solidarité, la jeunesse-éducation, et la tranquillité-sécurité-mobilité. Sur ce dernier point, vous m'interpellez quotidiennement sur la problématique de sécurité routière. Aussi, j'ai décidé d'engager de nombreuses actions ciblées pour y répondre courant février.

Notre objectif est de lutter contre toute forme d'incivilités (vitesse excessive, stationnements gênants sur les trottoirs ...) et de favoriser par la pédagogie les bons comportements.

C'est aussi dans cette optique que nous avons, en lien avec le procureur de la République, innové en signant une convention qui a pour objectif de fluidifier nos relations avec la justice et ainsi permettre un traitement plus rapide des situations que nous relayerons par un circuit simplifié au procureur du Tribunal de Béthune.

Toutes ces actions de proximité viennent s'ajouter à nos projets de transformation et de développement de la Ville. Le quartier de la Gare, avec l'arrivée du bâtiment « Station B » et le démarrage annoncé avant l'été du complexe de loisirs « 1055 », termine sa transformation entamée depuis 2014.

Le quartier du Mont-Liébaut poursuivra également sa métamorphose avec la déconstruction du centre Olympie et de l'immeuble Jean Monet 2, offrant de nouvelles perspectives au quartier.

En parallèle, d'autres quartiers de la Ville connaîtront d'importants investissements dès cette année avec des projets d'envergure qui commenceront en 2025, notamment autour du complexe Léo Lagrange

et au cœur de la rue de Lille. Nous aurons le plaisir de vous les présenter en mars et avril prochains lors des «rencontres habitants» auxquelles vous avez été conviés. Nous avons toujours à cœur d'échanger avec vous en toute simplicité et de faire le point sur les sujets de votre quotidien et les projets de la Ville.

Restant naturellement à votre écoute et vous assurant de mon engagement pour que Béthune soit toujours agréable à vivre.

Avec mes salutations dévouées,

“ Des projets
d'envergure
démarreront
en 2025 ”



Olivier GACQUERRE
Maire de Béthune



LE CHIFFRE À RETENIR

25 679 Béthunois

au 1^{er} janvier 2025, soit environ 400 habitants de plus.
Bienvenue !



BÉTHUNE BOUGE !

Féerie de Noël, rendez-vous sportifs, événements culturels, solidarité, temps forts associatifs... Béthune a rayonné ces dernières semaines, et l'agenda 2025, riche de plus de 150 animations que nous vous avons adressé en avant-première, cette année, avec la carte des voeux, est lancé. Autant de moments de convivialité et de rencontres qui font battre le cœur de la commune. Retour en images.

29 NOVEMBRE - 29 DÉCEMBRE

LA CITÉ DE NOËL ET LES QUARTIERS D'HIVER

Cette année, la Cité de Noël de Béthune offrait un univers féérique sous le thème « Noël en Blanc », où neige, lumières et décors étincelants ont transformé la Ville en un véritable paradis hivernal. Au soir du 24 décembre, vous étiez nombreux à venir accueillir le Père Noël au pied du Beffroi et à profiter d'une photo avec lui dans sa maison éphémère à l'Hôtel de Ville, avant qu'il ne démarre la tournée des habitations pour gâter les enfants !

UNE NOUVEAUTÉ ! DES FEUX D'ARTIFICES DANS TOUS LES QUARTIERS

Au-delà de la Grand' Place, du 14 au 23 décembre, la magie de Noël a rythmé la fin d'année à travers l'ensemble de la Ville, avec des feux d'artifice tirés dans chaque quartier, des spectacles de la caravane de l'imaginaire et des animations incontournables : concert «Le Père Noël chante le blues», marche nocturne animée, messe de Noël des Bateliers... À l'année prochaine !



6 DÉCEMBRE

SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

La 8^{ème} édition de la soirée des bénévoles s'est déroulée au théâtre municipal. Olivier Gacquerre, Maire de Béthune, ainsi que les élus du conseil municipal ont tenu à saluer l'engagement des nombreux bénévoles qui, par leurs actions quotidiennes, animent le tissu associatif composé d'environ 242 associations. Six associations ont été mises à l'honneur et ont reçu la médaille de la Ville : Les Percots Béthunois, la Confrérie des Charitables, l'association Atout Public, le Moto Club Liberté, l'association Forme et l'Association Femmes et Perspectives. Un grand bravo à eux comme à l'ensemble des acteurs associatifs.



9 DÉCEMBRE

STATION B : L'ENSEIGNE EST POSÉE

Olivier Gacquerre, Maire de la Ville et Président de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, accompagné des élus et en présence de Linkcity, de la Banque des territoires et des différents partenaires au projet, ont inauguré l'enseigne STATION B. Après l'arrivée du Cinéma, de l'hôtel Ibis, la création des pôles d'échanges multimodaux au Nord et au Sud de la passerelle rénovée, cet immeuble de bureaux avec des commerces en rez-de-chaussée prend forme à côté de la gare et sera un élément central d'un quartier qui poursuit sa revitalisation.

12 DÉCEMBRE

FÊTE DE NOËL DES STRUCTURES MULTI-ACCUEIL

À la salle Olof Palme, les tout-petits et leurs parents ont pu assister à un show musical assuré par les équipes avec beaucoup d'implication et de talent. Le tout, bien évidemment, en présence du Père Noël, de ses lutins et de leurs personnages préférés, revisitant des comptines et des chansons reprises en cœur par les spectateurs. Un bel après-midi récréatif. Bravo !



23 DÉCEMBRE

SOLIDARITÉ ENVERS MAYOTTE

En respect de la journée de deuil national, élus, agents de la Ville et Béthunois se sont rassemblés sur la place du 4 Septembre afin de rendre hommage aux sinistrés de Mayotte, frappés par le cyclone Chido le 14 décembre.

Olivier Gacquerre, Maire de Béthune, a associé à ce moment de recueillement les victimes de l'attentat sur le marché de Noël de Magdebourg, en Allemagne. Sur proposition du Maire, une aide exceptionnelle de 10.000 euros a été votée au Conseil Municipal du 3 février dernier pour venir en aide aux mahorais sinistrés.





26 DÉCEMBRE

43^{ÈME} OPEN INTERNATIONAL D'ÉCHECS

Plus de 260 joueurs se sont affrontés dans les trois catégories du tournoi (A/B/C) en fonction de leur classement ELO. Un record de participation pour cette édition, dont s'est félicité Patrick Perrin, adjoint en charge du sport, accompagné par Pierre-Emmanuel Gibson, premier adjoint au Maire à l'occasion du lancement de la compétition.

5 JANVIER

10^{ÈME} ÉDITION DU CYCLO-CROSS

La 10^{ème} édition du Cyclo-Cross, organisée par le club Team Béthune Robecq s'est déroulée tout début janvier au port de plaisance de Béthune. Cette édition a marqué les esprits avec un nouveau circuit offrant son lot de difficultés ! Malgré une météo capricieuse, les cyclistes courageux ont su relever le défi et nous offrir de magnifiques performances. Un grand bravo à tous pour leur détermination et leur passion !



7 JANVIER

LES ÉQUIPES DE LA VILLE MOBILISÉES DANS LE CADRE DE L'ÉPISODE DE NEIGE

Le dispositif «viabilité hivernal» a été déclenché en raison des fortes chutes de neige et de verglas : 24 agents de la Ville mobilisés dès 4h30 du matin pour assurer le salage et le déneigement des principaux trottoirs et les accès aux bâtiments publics. Une mobilisation qui vient en complément de l'action des riverains à qui incombe le déblaiement des trottoirs devant chez eux, selon l'arrêté du Maire.

17 JANVIER

«UN FRAGMENT D'ART» À LA CHAPELLE

La Chapelle Espace Culturel accueille jusqu'au 30 mars l'exposition «Un fragment d'art», présentée par Pandem'Art et mettant en avant le travail de 12 artistes. Ceux-ci célèbrent la diversité des pratiques artistiques contemporaines (peinture, céramique, sculpture, collage, photographie) et ont été mis à l'honneur lors du vernissage de l'exposition, le 17 janvier. Exposition visible jusqu'au dimanche 30 mars à la Chapelle Espace Culturel, rue Saint-Pry. Gratuit



24 ET 25 JANVIER

NUITS DE LA LECTURE

Les médiathèques Jean Buridan et Elie Wiesel affichaient complet pour l'ensemble des activités proposées à l'occasion de l'événement national les Nuits de la Lecture. Spectacles, magie, théâtre, lectures, ateliers créatifs, jeux de société, karaoké, jeux anciens en bois, quizz, tournoi Fifa... autant de propositions pour ces Nuits de la Lecture sur la thématique des Patrimoines. Un beau succès !





26 JANVIER

CONCERT DU NOUVEL AN

Sous la direction de Corinne Bonnebaigt et de Jérémie Chombart, un nombreux public a assisté au concert du nouvel an de l'Harmonie municipale, au Théâtre municipal. Les musiciens ont livré un programme brillamment interprété, allant de Strauss à Charles Aznavour et faisant passer les spectateurs du frisson à la joie. Un grand merci aux musiciens !

31 JANVIER

ATELIER D'ÉCRITURE À LA MÉDIATHÈQUE BURIDAN

Première des 4 séances durant lesquelles l'auteure Sophie Selliez a accompagné avec bienveillance un petit groupe de 8 personnes en leur proposant de développer leur créativité, de leur donner le goût d'écrire ainsi que de «s'obliger» à prendre du temps pour soi. Un projet culturel proposé grâce au financement des Cités Educatives, visant à déverrouiller la créativité, à jouer avec l'écrit et fouiller dans les souvenirs afin de produire un texte personnel.



1^{ER} FÉVRIER

BÉTHUNE JEUNES TALENTS : UNE SOIRÉE EXCEPTIONNELLE

Le Théâtre municipal a accueilli la 2^{ème} édition de Béthune Jeunes Talents, en partenariat avec les Cités Educatives. Devant 700 spectateurs, l'événement a rassemblé jeunes artistes, professionnels et passionnés pour une soirée riche en émotions et en créativité. Les 126 élèves des écoles Pasteur, Victor Hugo et Buisson ont ouvert le spectacle avec des performances mêlant danse hip-hop et danse africaine. La soirée a également été l'occasion de découvrir des démonstrations de danse et de beatbox réalisées par 50 artistes professionnels, notamment la compagnie Dans La Rue La Danse. Moment phare de l'événement : l'arrivée surprise de Lucenzo, artiste de renommée internationale, qui a clôturé le spectacle en beauté, offrant un final inoubliable.



2 FÉVRIER

BOURSE AUX REPTILES D'HIVER

Pour la troisième fois, le CATFA (Cercle Aquariophile et Terrariophile Flandre-Artois) donnait rendez-vous aux passionnés comme aux curieux à l'occasion de sa bourse d'hiver. La salle Olof Palme a réuni de très nombreux exposants, présentant au public une grande variété de reptiles et tous les accessoires pour s'occuper au mieux de ces animaux parfois méconnus mais toujours fascinants. Les organisateurs vous donnent rendez-vous fin août (30 & 31) pour leur deuxième rendez-vous annuel.



2 FÉVRIER

RUN & BIKE : DÉFI SPORTIF EN DUO

Le service des sports de la Ville a lancé le tout premier Run & bike, un parcours en duo associant course et vélo. Une initiative qui a séduit une centaine d'équipes à travers deux circuits de 10 et 17km, qui ont pu bénéficier d'un stand lavage de vélo assuré par les scouts guide de France. Une occasion de redécouvrir la Ville à travers un concept tendance et de dynamiser la pratique sportive. Une première édition particulièrement encourageante !



VŒUX DU MAIRE

PROJET 2025 : BÉTHUNE POURSUIT SON DEVELOPPEMENT ET SON ATTRACTIVITÉ

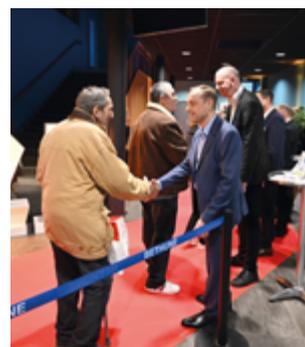
UN RENDEZ-VOUS QUI A RÉUNIT PLUS DE 1200 PERSONNES



C'est le Palais des sports Henri Louchart, métamorphosé pour l'occasion, qui a accueilli cette année la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, le 25 janvier dernier. Une soirée particulièrement animée, à l'image de Béthune, notamment grâce aux interventions des associations qui ont rythmé la soirée et que la Municipalité avait souhaité mettre en lumière cette année. Merci à elles !

Après l'intervention du Conseil Municipal des jeunes représenté par son Maire, Hanna Farhatani et un retour en images sur l'année écoulée, Olivier Gacquerre, Maire de Béthune, a présenté à tous les habitants ses vœux pour 2025. Un discours axé sur les valeurs d'humanisme, de bienveillance et de confiance, et sur les 4 priorités 2025 : le cadre de vie et le développement économique, la santé et la solidarité, la tranquillité publique, la sécurité et la mobilité, et la jeunesse et l'éducation.

Des projets structurants s'achèvent dans le quartier du Mont-Liébaud et autour de la gare, et d'autres verront le jour en 2025. Retrouvez l'ensemble du discours du Maire en scannant le QR code ci-après. Et l'ensemble des actions pour 2025 par priorité dans la page qui suit.



LES 4 PRIORITÉS 2025 POUR CONTINUER DE FAIRE DE BÉTHUNE UNE VILLE COLLABORATIVE, DURABLE ET INNOVANTE :



JEUNESSE / ÉDUCATION

Faciliter le parcours des jeunes
au sein de la Ville

- Maison des 1000 premiers jours
- Conseil Consultatif des Jeunes
- Poursuite du Pass'Jeunes
- Création de la Maison des jeunes
- Partenariats : club de prévention, Afev...
- Création d'une grande crèche «Jules Ferry»



SANTÉ / SOLIDARITÉ

Une nouvelle offre de soins et de nouvelles opérations
de solidarité et de bien-vivre ensemble

- Restauration solidaire (partenariat avec la Kantina)
- Développement d'un pôle médical renforcé autour de la clinique Anne d'Artois et de la télémédecine
- Aide à l'implantation de nouveaux médecins et accompagnement des professionnels de santé
- Organisation d'actions autour du Téléthon
- Déménagement du CCAS vers un nouveau site
- Mise en accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE / SÉCURITÉ ET MOBILITÉ

Une action renforcée en matière de sécurité routière
pour la tranquillité des riverains.

- Une police municipale de 21 agents qui assure des missions de proximité et d'intervention
- Création d'une nouvelle brigade canine
- Charte de la vie nocturne
- Renforcement des actions de sécurité routière : contrôles routiers et vidéo-verbalisation
- Partenariat avec le procureur de la République pour la mise en place d'une procédure simplifiée (petits délits)
- Poursuite du déploiement de la vidéo-protection dans tous les quartiers



CADRE DE VIE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Un plan ambitieux d'embellissement et de végétalisation
de l'espace public

- Poursuite de l'amélioration du cadre de vie : propreté urbaine / gestion des déchets
- Transition écologique : Plan 3000 arbres, forêt des naissances
- Mobilité : Plan vélo
- Mise en lumière du Beffroi
- Aménagement d'un nouveau parc urbain rue de Lille et de la Cité de la musique et de la danse
- Accompagnement des commerçants vers le commerce de demain

LES CHANTIERS QUI FAÇONNENT LA VILLE AU QUOTIDIEN

TOUR D'HORIZON DES TRAVAUX DE PROXIMITÉ MENÉS DANS L'ENSEMBLE DES QUARTIERS DE LA VILLE POUR PRÉSERVER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS



QUARTIER DE LA GARE

REMISE EN ÉTAT DES TROTTOIRS DE LA RUE ERNEST RENAN

Dans le cadre de l'entretien et de l'amélioration continue de l'espace public, la Ville a réalisé des travaux de réfection des trottoirs et des bordures de la rue Ernest Renan. Après un chantier ayant concerné le côté impair il y a quelques années, c'est cette fois le côté pair qui a été rénové par les équipes du Sivom du Béthunois. Ce chantier s'inscrit dans la dynamisation du quartier, à travers de nombreux projets d'aménagement urbain, dont le renouvellement du réseau de gaz et la rénovation complète du parc Anselme Beuvry, en proximité. En complément vient le démarrage de la nouvelle résidence "l'avant-scène" à la place de l'ancienne friche "cinéma-Sully".

QUARTIER CENTRE-VILLE

LE BOULEVARD VAUBAN SE TRANSFORME

Afin de répondre aux attentes des habitants, exprimées lors d'un échange en présence des élus et des techniciens, la partie du boulevard Vauban, située entre le place Morel et le boulevard Jean Moulin, fait actuellement l'objet d'un chantier d'embellissement. Ce projet prévoit la modification du mode de stationnement, qui deviendra longitudinal à l'issue des travaux, ainsi que le réaménagement des trottoirs après l'abattage d'arbres malades présentant un danger. Dans le cadre de l'objectif de renaturation de la Ville, de nouveaux massifs fleuris seront plantés, dont vous pourrez profiter d'ici quelques semaines. Nous reviendrons vers vous dans le prochain numéro du mag pour évoquer nos actions en faveur de la végétalisation.



LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

DES CHANTIERS D'ENTRETIEN DES BERGES ET DE REMPLACEMENT DES CONDUITES D'EAUX PLUVIALES

Pour répondre aux enjeux climatiques, et notamment aux risques d'inondation, des chantiers d'entretien des berges et des cours d'eau sont menés régulièrement afin de prévenir les situations de débordement. Ces travaux complètent les bassins de stockage d'eau (zones d'expansion de crues), notamment celui de Gosnay, financé par la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, compétente en matière de gestion hydraulique. En fin d'année, les berges de la Lawe, avenue du Pont des Dames, ont été renforcées. Un autre chantier a été mené rue Sénéchal, avec le remplacement d'une conduite d'eau pluviale afin de sécuriser la résidence. En septembre, ce sera au tour de la cité des Fleurs de bénéficier d'une intervention visant à améliorer l'évacuation des eaux pluviales et à renforcer la protection contre les inondations.





CITÉ DES CHEMINOTS

LA CITÉ-JARDIN POURSUIT SON ÉVOLUTION

Créé en 1920, le quartier des Cheminots a été conçu pour offrir une qualité de vie optimale aux cheminots et à leurs familles. La cité-jardin, qui comptait à l'origine environ 500 maisonnettes organisées autour d'un centre social, a connu plusieurs chantiers de réhabilitation, de rénovation énergétique et de démolition de certains logements devenus vétustes. Parallèlement, afin d'améliorer la qualité de vie du quartier, la Ville a réalisé de nombreux aménagements co-construits avec les habitants. Une nouvelle étape a été lancée ces dernières semaines avec une opération de déconstruction d'une dizaine d'habitations ainsi que de l'emblématique château d'eau, qui n'est plus en activité. Le terrain sera laissé en l'état en attendant une proposition de projet. La Ville s'est d'ailleurs engagée dans la toute nouvelle association des cités-jardins afin d'alimenter la réflexion sur l'avenir du quartier, dans le respect de son identité, à laquelle Béthune et ses habitants sont particulièrement attachés.

QUARTIER DU MONT-LIÉBAUT

LA VILLE MOBILISÉE CONTRE LES NUISIBLES

À Béthune, la propreté urbaine est une priorité et c'est dans cet objectif que s'inscrit la lutte contre la prolifération des rats : chaque année, ce sont plus de 30.000€ qui sont alloués pour lutter contre ces nuisibles. Ces actions, bien que peu visibles, sont essentielles pour préserver la qualité de vie des habitants. Une intervention a été menée au Mont-Liébaut à la mi-février par une entreprise spécialisée, assistée par les agents de la Ville qui ont débroussaillé plusieurs sites afin de faciliter l'opération. Le succès de celle-ci dépend également des gestes de chacun : jeter des restes alimentaires, déposer ses poubelles en vrac contribue à attirer les rongeurs. Ces comportements sont incompatibles avec l'objectif de lutter efficacement contre la prolifération des rats, qui se nourrissent de ces déchets. Merci à tous pour votre vigilance.



QUARTIER CATORIVE

LES RUES DU RABAT ET DU TURBEAUTÉ ENTIÈREMENT RÉNOVÉES

Après de nombreux échanges et réunions de concertation avec les habitants, les aménagements des rues du Rabat et de la Turbeauté sont aujourd'hui achevés. Ce projet ambitieux, initié en 2019, visait à apaiser la circulation et à renforcer la sécurité tout en optimisant le partage de l'espace public. Nouveaux espaces de stationnement, mise en sens unique de la rue, rénovation de la voirie équipée de dispositifs de sécurisation et de nouveaux cheminements piétons, enfouissement des réseaux, installation d'un nouvel éclairage public LED... Plus d'un million d'euros ont été investis pour transformer significativement le cadre de vie des riverains. Un double sens cyclable a également été aménagé pour favoriser les déplacements doux.

Pour finaliser les travaux, de nombreux arbres ont été plantés et d'autres actions de végétalisation sont menées actuellement, en lien avec le plan 3 000 arbres. À noter que des travaux ont également été menés pour entretenir la Lawe et ainsi prévenir les risques d'inondation. Après avoir redonné un nouveau visage à ce secteur, la Ville invite désormais les habitants à se mobiliser pour l'animer, notamment à travers la création d'une association.

MÉDIAS ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENSEMBLE RESTONS CONNECTÉS



**LA PHOTO
COUP DE CŒUR**

C'est celle du chalet «Les Fondants de Céline», qui a remporté le titre du plus beau chalet de Noël 2024 grâce aux votes des internautes (près de 2000) sur la page Facebook de la Ville. Merci sur votre participation !



SI ON SURFAIT



**ILS PARLENT
DE NOUS**

Le 16 décembre 2024, l'émission « Météo à la carte » emmenait les téléspectateurs au cœur du marché de Noël, à la rencontre de la famille Huguet, de leur âne et du père Fouettard.

LES POSTS LES PLUS LIKÉS CES DERNIÈRES SEMAINES



B Béthune
2 701 abonnés
2 sem. • 🌐

Nos bleus s'inclinent 7 à 6 face à Dunkerque au bout d'une séance de tir au but pleine de suspense... Bravo pour leur parcours en coupe de France et bravo aux supporters. Ils ont porté haut et fort les couleurs de notre Ville ! Vive le Stade Béthunois FC Officiel ! Maintenant, restons concentrés sur la saison !



B Béthune
2 701 abonnés
2 sem. • 🌐

VIS MON JOB

La semaine dernière, plusieurs agents de la collectivité ont temporairement quitté leur poste pour explorer les métiers de leurs collègues.

L'initiative "Vis mon job", lancée par le service Qualité de Vie au Travail, offre aux agents l'opportunité de s'immerger dans le quotidien d'autres services, découvrant ainsi leurs défis et méthodes de travail.

Durant cette semaine, 19 agents ont pu découvrir les activités du service informatique, du CCAS, du théâtre, de la crèche L'Ile aux enfants, ainsi que de la médiathèque.



RETROUVEZ-NOUS
sur nos réseaux sociaux et sur notre Appli





BÉTHUNE ENGAGÉE DANS LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

Béthune a consacré le mois de février à la sécurité du quotidien, afin de promouvoir les bons comportements et de lutter efficacement contre les incivilités, notamment routières.

L'occasion pendant cette période de mener des opérations de sensibilisation plus ciblées mais aussi de sanctionner ceux qui ne respectent pas les règles du code de la route. Retrouvez dans les pages qui suivent, toutes nos actions en faveur de la tranquillité publique, de la sécurité et de la mobilité qui visent à un seul objectif : continuer à faire de Béthune, une Ville apaisée, proche de ses habitants. Une Ville où chacun se respecte et où il fait bon vivre.

BÉTHUNE, VILLE APAISÉE

Vous nous faites régulièrement remonter des problèmes d'incivilités, en particulier le comportement sur nos routes, la vitesse notamment, mais aussi sur nos trottoirs avec des problématiques de stationnement, d'usage et de partage de la voie publique... Afin de continuer à faire la promotion des bons comportements à adopter, mais aussi lutter contre les incivilités, Béthune est dotée d'une Police municipale comptant 21 agents qui agit en proximité et veille quotidiennement (7/7 jours) sur la commune.

La Municipalité a fait du mois de février, un mois consacré à la sécurité pour rappeler les règles de bonne conduite sur l'espace public. Chaque jour, 8 points de contrôles ont été programmés dans l'ensemble des quartiers. La présence de nos policiers sur le terrain, à l'écoute des usagers, contribue à rassurer les habitants et à lutter contre un sentiment d'insécurité. L'objectif étant de rappeler qu'à Béthune, on se respecte et on lève le pied !

LUTTE CONTRE LA VITESSE EXCESSIVE

Des contrôles de vitesse sont effectués quotidiennement sur différents axes de la Ville, en particulier ceux qui ont été identifiés comme étant les plus sensibles lors des rencontres avec les habitants.

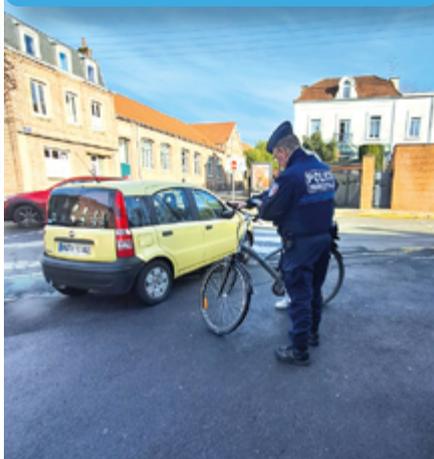
Pour renforcer l'efficacité de ces contrôles, la Ville a récemment acquis un nouveau radar «True speed». Ce dispositif, qui permet de relever la vitesse des véhicules en tenant l'appareil à la main, offre une plus grande flexibilité et une meilleure adaptation aux différentes situations.



CONTRÔLES DU CODE DE LA ROUTE

En parallèle des contrôles de vitesse, les forces de l'ordre effectuent quotidiennement des contrôles du code de la route.

Ces actions visent à sensibiliser les usagers à l'importance du respect des règles de circulation et à lutter contre les comportements dangereux.



RADARS PÉDAGOGIQUES

Depuis 4 ans, la Ville a recours à des radars pédagogiques pour sensibiliser les automobilistes à la vitesse excessive.

Chaque semaine, ces dispositifs sont positionnés sur des secteurs différents, en fonction des problématiques relevées. Ils permettent de rappeler aux conducteurs les limitations de vitesse en vigueur et de les inciter à lever le pied.



PREMIER BILAN DES OPÉRATIONS DE CONTRÔLE QUI SE POURSUIVront TOUT AU LONG DE L'ANNÉE



MOIS DE LA SÉCURITÉ : BILAN



2667 VÉHICULES
contrôlés sur l'ensemble du mois

106 VERBALISATIONS

LES PLUS GROS SUJETS DE VERBALISATION :

14% de défaut de contrôle technique

11% pour stationnement interdit ou gênant
(voitures, trottinettes, vélos...)

12% de manquement de l'arrêt imposé par le "stop" par le conducteur

POLICE MUNICIPALE DE BÉTHUNE

Centre administratif Victor Hugo,
rue de Schwerte
62400 Béthune
TÉL : 03 21 62 01 71

HORAIRES

Octobre à avril (Hiver)

Du lundi au jeudi : 7h30 - 20h

Le vendredi : 7h30 - 3h

Le samedi : 16h40 - 3h

Le samedi et le dimanche en journée, gestion de la tranquillité publique par les opérateurs vidéo via le CSU.

Mai à septembre (été)

Du lundi au jeudi : 7h30 - 23h

Le vendredi : 7h30 - 3h

Le samedi : 7h30 - 3h

Le dimanche : 7h30 - 17h50





UN RÉSEAU DE VIDÉO-PROTECTION DE LA VILLE ÉTENDU ET MODERNISÉ CHAQUE ANNÉE

En complément des agents présents sur le terrain, Béthune s'est dotée d'un Centre de Supervision Urbain depuis 2023. La Ville investit chaque année pour développer le maillage des caméras, qui permet aujourd'hui plus de 300 points de vues afin d'identifier des situations délicates, d'accroître la rapidité des interventions, de faciliter les interpellations, et de mieux orienter les patrouilles sur le terrain. Dans le cadre de réquisitions des autorités, le CSU contribue également à solutionner tous types d'affaires (accidents de la route, vols, infractions criminelles) et a déjà prouvé son efficacité depuis sa mise en place, permettant d'apporter des éléments de preuve sur réquisition du parquet et ainsi faciliter la résolution d'enquêtes.



334
CAMÉRAS
implantées
sur 154 points

200.000€ DE BUDGET
pour la maintenance et l'implantation
de nouvelles caméras en 2025



SYSTÈME DE VIDÉO-SURVEILLANCE À DOMICILE ? LA RÈGLE À SAVOIR !

S'il est possible d'utiliser des caméras pour surveiller votre domicile, il est interdit de filmer la rue. Même si cela est pour filmer votre véhicule stationné devant chez vous. Seules les autorités compétentes peuvent filmer la voie publique (en procédant au floutage de l'intérieur des habitations).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rapprocher de la Police municipale.

MISE EN PLACE DE LA BRIGADE CANINE

Afin de continuer à renforcer sa présence sur le terrain et compléter nos brigades : pédestre et vélo, la Ville de Béthune se dote d'une brigade canine. Celle-ci patrouillera dans les quartiers et lors des événements pour assurer la sécurité et la tranquillité des habitants. Le maître-chien a été désigné, et un berger malinois d'un an, nommé Ulhan, a été mis à sa disposition. Le binôme suit une formation de plusieurs semaines depuis février, et devrait être pleinement opérationnel en mai 2025.



UNE CONVENTION DE TRAITEMENT SIMPLIFIÉE DES INFRACTIONS

La Ville de Béthune, en partenariat avec le Parquet de Béthune, met en place une convention de traitement accéléré des procédures simplifiées. Cette action constitue une avancée significative dans la lutte contre la petite délinquance et dans l'amélioration de la sécurité et de la tranquillité publique à Béthune.

Ce dispositif s'appliquera lorsque l'auteur présumé est identifié, que sa domiciliation est connue et qu'il n'y a pas d'investigation complexe à mener. Il permettra de réduire considérablement les délais de traitement des affaires et d'offrir une réponse pénale plus adaptée aux réalités du terrain.

MOBILITÉ : POUR UN MEILLEUR PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Piétons, cyclistes, automobilistes... Afin de mieux partager l'espace public, tous les usagers sont invités à respecter la réglementation en vigueur et faire preuve de civisme. Afin d'apaiser et fluidifier la circulation en Ville, de nombreux dispositifs existent favorisant l'usage des moyens de mobilité douce. Retrouvez ci-après quelques règles à respecter pour profiter pleinement et en toute quiétude de vos déplacements au quotidien. Notre police municipale veille au respect de ces règles et la Ville de Béthune, qui travaille en lien étroit avec les collectifs vélo-mobilité, reste à votre écoute pour toute suggestion concernant des aménagements de voirie.

VÉLO : ÊTES-VOUS BIEN ÉQUIPÉS ?



En complément des accessoires obligatoires installés sur le vélo (feux à l'avant et à l'arrière, catadioptrés, freins avant et arrière, avertisseur sonore), les cyclistes doivent circuler impérativement avec un gilet rétro-réfléchissant la nuit et hors agglomération et un casque pour les

moins de 12 ans. Pour les plus de 12 ans, le casque est toutefois fortement recommandé. D'autres équipements sont également conseillés (retroviseur, écarteur de danger, etc.).

Le Pass'Mobilité vous permet de bénéficier de 25 € pour l'achat de ces équipements (plus d'info sur www.bethune.fr).

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES, MONOROUES, GYROPODES, HOVERBOARDS ...

Les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés apportent de nouvelles solutions pour se déplacer au quotidien, mais peuvent aussi être à l'origine d'incivilités. Comme les vélos, ceux-ci sont soumis à une réglementation spécifique : obligation d'assurance, interdiction de conduire avant 14 ans, d'être à plusieurs sur l'engin, de porter à l'oreille des écouteurs, de circuler sur les trottoirs...

Que risquez-vous ?

- Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager : 135€ d'amende (4^e classe).
- Si vous circulez sur une voie interdite (voies express et autoroutes, circulation sur la chaussée alors qu'il existe une piste cyclable) : 135€ d'amende (4^e classe).
- Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin : 135€ d'amende (4^e classe).
- La nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, si vous ne portez pas un gilet ou un équipement rétro-réfléchissant : 35€ d'amende (2^e classe).

LE SAVIEZ-VOUS ? LA VILLE ÉTUDIE VOS DEMANDES ET SUGGESTIONS

Vous avez une demande particulière, une proposition ? Vous avez remarqué une situation dangereuse ou une signalisation inadaptée ? Vous souhaitez bénéficier d'un stationnement PMR ou la mise en place d'un aménagement de voirie ? Toutes ces questions sont traitées par **les commissions mobilité durable / sécurité routière***, où siègent : élus, techniciens et associations partenaires. Vous pouvez soumettre votre demande par courrier ou sur Bclci, elle sera étudiée avec la plus grande attention.

*La commission mobilité durable se réunit chaque trimestre et la commission sécurité routière tous les mois.



UNE SIGNALISATION SPÉCIFIQUE POUR LES VÉLOS EST MISE EN PLACE

POUR UN MEILLEUR PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC, À CONNAÎTRE PAR TOUS



Accès interdit aux cycles.



Bande ou piste cyclable conseillée et réservée aux cycles (début et fin).



Bande ou piste obligatoire pour les cycles (début et fin).



Une voie verte est une voie de communication autonome réservée aux déplacements non motorisés, tels que les piétons et les vélos. Cette voie permet un environnement plus sécurisé pour les usagers.



Double-sens cyclable : voie à double sens pour les cycles et à sens unique pour les autres véhicules.



Cédez-le-passage cycliste : permet aux cyclistes de passer quand le feu est rouge, pour aller dans la direction indiquée par la ou les flèches jaunes. Attention, le cycliste doit la priorité aux voitures engagées au feu vert, et bien sûr aux piétons.



Une zone de rencontre est un ensemble de voies où les piétons ont la priorité absolue et sont autorisés à circuler sur la chaussée, même si des trottoirs sont présents. La vitesse de circulation des autres usagers est limitée à 20 km/h.



Chaussée à Voie Centrale Banalisée (dite Chaucidou) : les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les bandes cyclables matérialisées de chaque côté de la chaussée.



SAS vélo : zone entre le feu tricolore et les autres véhicules (qui doivent impérativement la respecter sous peine d'amende). L'espace est matérialisé au sol par deux lignes en pointillés et un pictogramme vélo.



NOS ACTIONS EN FAVEUR DE LA SANTÉ ET DE LA SOLIDARITÉ



BANQUET DES AÎNÉS PLUS DE 1000 CONVIVES RÉUNIS

Quelques jours après avoir reçu leur colis de Noël (au Foyer François Albert ou remis à domicile pour les plus de 80 ans), les aînés, conviés par l'association Les Aînés au Cœur de Béthune, en partenariat avec la Ville et son CCAS, ont profité les samedi 14 et dimanche 15 décembre de deux journées chaleureuses et festives à la salle Olof Palme. Une belle réussite collective rendue possible grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles, dont les étudiants du lycée Blaringhem, ainsi qu'au soutien du restaurant L'Ô à la Bouche à Béthune. Les élus du Conseil municipal ont tenu à saluer les séniors et à leur réaffirmer leur volonté de les accompagner au quotidien avec bienveillance !

L'ARBRE DE NOËL DU CCAS

Moment magique proposé chaque année à quelques jours des fêtes de fin d'année, l'arbre de Noël du Centre Communal d'Action Sociale a réuni environ 350 enfants le mercredi 4 décembre au théâtre municipal. Accompagnés de leurs parents, ils ont eu le plaisir d'assister au spectacle « Le Père Noël est enrhumé » et de recevoir un ensemble de cadeaux. Hakim Elazouzi, adjoint en charge de la jeunesse et des solidarités, les élus du conseil municipal ainsi que les agents du CCAS ont partagé ce moment convivial avec les familles pour célébrer Noël.



DE NOUVELLES NAVETTES SÉNIORS AU PÉRIMÈTRE ÉTENDU

Ce service gratuit, réservé aux Béthunois(es) âgé(e)s de plus de 65 ans rencontrant des difficultés à se déplacer, a été lancé en 2019. La navette seniors vous donne la possibilité de vous rendre à vos rendez-vous intramuros mais également, depuis l'extension du périmètre, à 3km en dehors de Béthune. Ainsi, consciente des enjeux liés à la santé, la Ville vous offre la possibilité d'être conduit jusqu'au centre de santé intercommunal à Labourse (30 Rue Achille Larue, 62113 Labourse), où sont accueillis en priorité les habitants dépourvus de médecin référent. Cette extension de la zone de déplacement s'accompagne de la mise en service de deux nouveaux véhicules, garantissant un transport des usagers dans les meilleures conditions. **Pour réserver un déplacement, il vous suffit d'être titulaire du Pass Seniors (gratuit, disponible sur demande auprès du CCAS) et de prendre rendez-vous au 03 21 01 63 20.**

AGENDA : VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

MARS - AVRIL

MARS



14/03 - 30/03 > Foire de printemps - Grand'Place, place du 73^{ème}, place de la République, place Foch

15/03 > Hauts de France propres
Gare d'eau et port de plaisance

21/03 > Olivia Ruiz (concert)
Théâtre municipal - 20h

25/03 > «Chapeau la mer !»
(jeune public)
Théâtre municipal - 18h30

27/03 > Les Cabotines
(théâtre)
Théâtre municipal - 20h

28/03 > Bryan's magic tears
(concert) - Le Poche - 20h30



30/03 > Viktor Vincent
(mentalisme)
Théâtre municipal - 18h

2/04 > Yann Marguet (humour)
Théâtre municipal - 20h

4/04 > «Dystopia» (ciné-théâtre)
Théâtre municipal - 19h30

6/04 > Parcours du coeur
Gare d'eau

13/04 > Carnaval

16/04 - 28/06 > Exposition Graff et Guerre
La Chapelle, Espace culturel

19/04 > Chasse aux œufs de Pâques dans tous les parcs de la ville

23/04 > «Et si on en parlait ?»
(théâtre)
Théâtre municipal - 20h

AVRIL



21/04 > Concert de carillon
Grand'Place - 11h

25/04 > Yuksek (concert)
Labanque - 20h30

26/04 > Salon de l'électromobilité
Grand'Place

26/04 > Pablo Mira (humour)
Théâtre municipal - 20h

27/04 > Campement militaire éphémère des Véhicules militaires de l'Artois,
place du 73^{ème}

MAI

AVRIL - MAI



27/04 > Le printemps des possibles
Rue de l'Université

29/04 > Kery James (théâtre)
Théâtre municipal - 20h

3/05 > Election de Miss Béthune
Salle Olof Palme

4/05 > Course enfant / vélo
Mont-Liébaud

8/05 > Armistice du 8 mai
Cérémonie au monument aux morts, place du 73^{ème} - 11h

10/05 > Urban trail
Départ Grand'Place

13/05 > L'ascenseur cosmique
(jeune public)
Théâtre municipal - 18h30

15/05 > Constance (humour)
Théâtre municipal - 20h



15-16/05 - Forum "Bien vivre dès le plus jeune âge" - Salle Olof Palme

16/05 > Printemps des cimetières
Cimetière nord

17/05 > Braderie - Centre-Ville

22/05 > Marie-Flore (concert)
Le Poche - 20h

24/05 > Vidéo Mapping Festival

27/05 > Spectacle musical de l'école Michelet
Salle des Cheminots

28/05 > Fête de l'eau
Port de plaisance - Catorive

23/05 > Fête des voisins
dans tous les quartiers

31/05 et 1/06 > Motartois

BÉTHUNE PRÉPARE LE RETOUR DU CARNAVAL !

Vous souhaitez vivre une expérience unique en participant à l'organisation du Carnaval 2025 en tant que bénévole ? Rejoignez notre communauté des "acharnés béthunois" !

Pour participer, envoyez-nous un mail avec vos coordonnées à : carnaval@ville-bethune.fr



PERMANENCES DU MAIRE ET DES ÉLUS

Les permanences sont sans rendez-vous et sont proposées tous les vendredis matin (de 10h à 12h) sauf en période de vacances scolaires.

MARS 2025

14/03 à La Fabrique
21/03 au Forum
28/03 à La Fabrique

UN CAFÉ AVEC LE MAIRE

Saisissez l'opportunité de dialoguer avec Olivier Gacquerre, Maire de Béthune, en toute simplicité, autour d'un café: le 14 juin et le 15 novembre 2025.

Pour vous inscrire :



BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS

La Ville de Béthune salue l'arrivée de nouvelles enseignes qui viennent renforcer l'offre et l'attractivité de la commune. Votre commerce est ouvert depuis peu à Béthune ? Contactez la mairie au 03 21 63 00 00.



1



2



3



4



5



6



7



8

1 HAIR STUDIO 21
Coiffure Homme/Femme/Enfant
1237 rue du Halage

2 OOKI COOKI
Pâtisseries sucrées/salées
136 rue Sadi Carnot

3 MISTER PRIX
Destockage alimentaire fruits et légumes
4 avenue Winston Churchill

4 MADAME LA MARCHANDE
Boutique de fleurs
place du 73°

5 JULIENNE
Optique
place Alexandre Morel

6 BLACKSTORE
Vêtements, chaussures et accessoires
rue de la Faïencerie

7 ATELIER YÖKAI
Salon de tatouage
130b rue du Faubourg d'Arras

8 AUX DÈS TRINQUÉS
Bar à jeux
318 avenue de Lens



GRAND RETOUR DU CARNAVAL À BÉTHUNE

LE CARNAVAL :
COMMENT C'ÉTAIT
EN 1953 ?

Il revient ! Et avec lui ses chansons, ses danses, sa cavalcade avec une formule revisitée pour 2025. Ce sera le 13 avril prochain au départ de la place Joffre à Béthune. Ne vous êtes vous jamais demandé comment c'était avant ? Il y a plus de 70 ans ? Remontons le temps jusqu'à l'année 1953.

21 juin
1953

LE CARNAVAL
D'ÉTÉ DE
BÉTHUNE EST
LANCÉ !

Si aujourd'hui on parle de carnaval de printemps, en 1953 on évoquait à Béthune le carnaval d'été. Il s'est déroulé le 21 juin 1953.

Replongeons dans cette édition, au cœur de la manifestation, comme si vous y étiez.

16h, place Foch : le cortège carnavalesque se met en place. 1000 participants, 2 géants, 7 chars et 25 groupes costumés. Tout était en place pour que les deux premiers chars, ceux du syndicat d'initiative et de l'Union commerciale, artisanale et industrielle fendent la foule.

Parmi les groupes remarquables, on citera «les pigeonnettes girls» qui valaient à elle seule le détour. Le carnaval était attractif. En effet, on comptait des troupes venant de l'arrondissement de Béthune : les gymnastes acrobates de Laventie sans oublier des troupes douaisiennes, de Mazingarbe et de Billy-Montigny.

UNE DIMENSION
INTERNATIONALE
AVEC DES
DÉCORS VENUS
DE BELGIQUE

La manifestation béthunoise avait même une dimension internationale. Les décors colorés des belges venus de Tournai ou Mouscron n'étaient pas passés inaperçus !



L'édition de 2016



L'édition de 2023



L'édition de 1996



L'édition de 2000



L'édition de 2020



EN BREF

ANIMATION DU PARC A. BEUVRY: POURQUOI PAS UNE ASSOCIATION DE QUARTIER ?

Le parc Anselme Beuvry, entièrement rénové, a rouvert ses portes au public le 23 novembre 2024. Cette réhabilitation du poumon vert du quartier de la gare, co-construite avec les habitants, a été saluée par tous, notamment les riverains. Afin d'animer au mieux le parc et d'en faire profiter le plus grand nombre, la Ville est à l'écoute des riverains et propose d'apporter son soutien à la création d'une association de quartier pour faire vivre et animer le parc.

Vous souhaitez vous investir dans ce projet ?

svc_vieassociative@ville-bethune.fr

BOURSE COMMUNALE MADELEINE MAROT

Afin d'aider les parents béthunois dont les enfants fréquentent le lycée et l'enseignement supérieur, la Ville a mis en place la bourse Madeleine Marot.

La bourse communale est destinée aux parents d'enfants inscrits au lycée (public ou privé) cette année, à un établissement d'enseignement supérieur ou à ceux qui suivent une scolarité par correspondance pour raisons de santé. Les étudiants ou lycéens vivant seuls ou en colocation, sans possibilité d'aide familiale et domiciliés à Bethune peuvent également être éligibles sous certaines conditions.

Cette bourse, dont la campagne a lieu du 3 février au 25 avril 2025, est soumise à un barème de ressources calculé à partir du revenu brut global de l'année précédente.

Dossier à télécharger sur www.bethune.fr

LE DICRIM : VOTRE GUIDE POUR FAIRE FACE AUX RISQUES À BÉTHUNE

Saviez-vous que la Ville de Bethune met à votre disposition un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) ?

Ce guide essentiel vous informe sur les risques naturels, technologiques et sanitaires qui peuvent survenir dans notre commune, et vous donne les bons réflexes à adopter en cas de situation d'urgence, notamment afin de comprendre les risques présents à Bethune, connaître les consignes de sécurité pour mieux réagir et se préparer en famille pour limiter les dangers.

Informez-vous et adoptez les bons réflexes ! **Le DICRIM est consultable et téléchargeable sur le site de la ville : www.bethune.fr et également disponible aux accueils de la Mairie.**

VENEZ RENCONTRER VOS ÉLUS ET ÉCHANGER SUR LA VILLE ET VOTRE QUARTIER

Comme chaque année, Olivier GACQUERRE, Maire de Bethune et son équipe Municipale attachent une importance particulière à venir échanger avec vous et vous présenter les projets à venir dans votre quartier.

Les rencontres habitants 2025 c'est quoi ?

- Une présentation des projets prévus pour 2025 dans la commune et dans votre quartier
- Une présentation des différentes actions menées autour des 4 priorités de notre action municipale: la santé et la solidarité, la jeunesse et l'éducation, la sécurité et la tranquillité publique, le cadre de vie et les animations.
- Un temps d'échanges sur vos préoccupations au quotidien, vos questions, vos suggestions...

Ces rencontres se tiendront à 18h les : Lundi 17 mars au Foyer François Albert / Jeudi 24 avril au restaurant scolaire Michelet / Jeudi 27 mars à la salle polyvalente du Forum.

Venez nombreux participer à la vie de la collectivité et à sa transformation !



EXPRESSION POLITIQUE

Les tribunes libres sont ouvertes aux groupes qui forment le Conseil Municipal. Chaque groupe est libre de s'exprimer. Conformément au règlement intérieur, nous laissons en l'état les textes qui nous sont envoyés. Ils sont limités à 1010 caractères avec espaces. La véracité des contenus et des chiffres avancés est laissée à l'entière responsabilité des signataires des tribunes libres.

GROUPE MAJORITAIRE "CONTINUONS ENSEMBLE !"

Vous étiez 1200 lors de la cérémonie des vœux à nous témoigner votre intérêt et votre confiance pour la ville !
Merci pour vos encouragements !
Béthune bouge et c'est grâce à l'engagement de tous, notamment le tissu associatif qui a été mis à l'honneur !
C'est ensemble que nous œuvrons pour l'avenir de notre cité et de ses habitants et, avec mon équipe, nous privilégions l'action dans la proximité. En 2025, nous poursuivrons le développement de Béthune pour permettre à nos habitants de bien grandir, bien vivre et bien vieillir. Malgré les contraintes budgétaires et l'inflation qui pèseront sur nos comptes, nous n'augmenterons pas la fiscalité pour préserver le pouvoir d'achat.
Cette année verra le lancement de 2 grands projets de rénovation urbaine : la rue de Lille et la plaine de jeux "Léo Lagrange" après la finalisation des travaux à la gare et au Mont-Liébaud.
En 2025, nous resterons mobilisés pour le cadre de vie et le bien vivre ensemble. Vous pourrez toujours compter sur nous !
Olivier GACQUERRE et les élus du groupe majoritaire
«Continuons ensemble !»

GROUPE "LES BÉTHUNOIS, AVANT TOUT !"

Il n'est jamais trop tard pour vous souhaiter la bonne année, même si vous lisez ces lignes en Mars ! Pour le maire et son équipe, c'est fait : ils vous ont adressé le calendrier 2025 et ainsi leurs vœux, sans se soucier de la tribune réservée à l'opposition municipale. Sympa pour elle et ses élus.

Il est beau ce calendrier et rien de mieux qu'un dessin d'enfant pour vanter une ville magnifique, festive où les cadeaux tombent du ciel avec seulement 4 photos du Maire ! Après le cirque 2024, une carte d'invitation XXL aux vœux du Maire. Quelle belle communication. La campagne électorale pour les municipales a commencé en janvier 2025.

Alors on se contentera de ce petit texte pour souhaiter à Béthune et à leurs habitants le meilleur. De remercier toujours et encore les agents municipaux pour leur travail au quotidien. D'étendre nos bons vœux à l'ensemble des agents des Fonctions Publiques qui s'occupent du bien être des Béthunois au quotidien et qui n'ont pas eu le privilège d'être dans ce calendrier.
Philippe DANTEC et la liste « Les Béthunois avant tout »

GROUPE

"BÉTHUNE, DÉCIDONS NOTRE AVENIR"

Se déplacer.
Une délibération concernant le maillage cyclable a fait débat lors du dernier conseil municipal.
48 km de pistes cyclables existeront à Béthune en 2025-2026. Enfin, le vélo devient un enjeu pour la majorité, rappelons que 2026 est l'année des élections municipales. Mieux vaut tard que jamais !!
Traverser la ville en vélo reste dangereux, le plan vélo doit être plus ambitieux. Et le plan de circulation est à revoir.
Rappelons aussi que la trottinette est de plus en plus utilisée. Des règles existent aussi.
Pour la sécurité, agir sur deux points : assurer la visibilité et réduire la vitesse.
De plus en complémentarité, missionner la police municipale pour prévenir et verbaliser s'il y a infraction.
La sécurité routière est une affaire de tous et toutes pour empêcher des drames sur la route. C'est aussi avant tout du civisme et de la responsabilité individuelle. Les règles sont à respecter par chaque usager.
Virginie CAPELLE, Stéphane SAINT-ANDRE et les membres de la liste « Béthune, décidons notre avenir »

GROUPE

"ALTERNATIVE ÉCO-CITOYENNE"

Bientôt, le vote du budget présenté comme « Durable » ! et difficile.
Mais La tribune d'expression du mois de janvier supprimée pour un luxueux calendrier avec coloriage.
Mais les automobilistes passent au milieu des poussettes dans la Cité féérique de Noël : trottoirs, pistes cyclables même sort. Nos enfants au milieu des pots d'échappement.
Mais recherche effrénée de parkings, pas de régulation, pas de barrière fonctionnelle mais un peu de vert, un petit arbre de temps en temps.
Inquiétudes sur les grands projets ? Non tout va très bien Madame La Marquise ? Pourtant il faut que je vous dise : des cellules commerciales neuves et vacantes, des résidences à peines remplies mais projet d'une résidence étudiante sur une friche où la biodiversité, l'infiltration aurait pu être préservées.
L'année du vélo ? (avant les municipales) 11 ans pour faire 20 km de pistes cyclables et en 2025, 19 km dont une partie payée par la Cabballr et toujours un manque de sécurité.
Brigitte HELLE

GROUPE

"TOUS RASSEMBLÉS POUR BÉTHUNE"

Belle année 2025 à toutes et à tous ! Que cette nouvelle année vous apporte santé et réussite.
Lors du dernier conseil municipal, je suis intervenu sur le Rapport d'Orientation Budgétaire, qui illustre une réalité préoccupante : l'État, en difficulté financière, impose toujours plus de restrictions aux communes.
À Béthune, les dotations chutent, nos charges augmentent, et nos marges de manœuvre se réduisent. Mais au lieu d'adopter une approche plus ambitieuse et réaliste, ce rapport reflète une gestion contrainte, sans véritable vision pour notre ville.
Pendant ce temps, l'État refuse de remettre en cause certaines dépenses excessives, tandis que les collectivités doivent faire toujours plus avec moins.
Nous devons rester vigilants et défendre une gestion rigoureuse pour préserver Béthune.
Alexandre MAESELE, Conseiller municipal de Béthune



BÉTHUNE

SMART CITY

Carnaval

DIMANCHE
13 AVRIL
2025



CONCERT GRATUIT des "Blues Zoullous"
17H00 - GRAND'PLACE

11h00

Village Carnavalesque **GRAND'PLACE**
Course de Garçons de Café, Stand habillage
par la communauté Emmaüs de Saint Omer,
Jeux Gonflables, Stand Maquillage, Vélos Rigolos ...

15h00

Défilé en présence des Acharnés de Dunkerque,
DÉPART PLACE JOFFRE

BETHUNE.FR @villebethune

